



SOCIÉTÉ DE
DEVELOPPEMENT
2017 BOUDRY
CASE POSTALE 21
www.sdb-boudry.ch

Procès-verbal

de l'assemblée générale du 02 Mai 2019 à la salle Polyvalente des Buchilles à Boudry

Ordre du jour :

- 1. Appel**
- 2. Approbation du PV de l'assemblée générale 2018**
- 3. Rapport d'activités 2018 :**
 - a) du coordinateur, R. Schneider
 - b) des responsables de la Boud'Night, S. Simonet et C Gernez
 - c) du responsable de la chasse aux oeufs, L. Vuilleumier
 - d) de le responsable de la fête des aînés, Jeanine Moulin
 - e) de la responsable de la St-Nicolas, N. Combe
 - f) du responsable des fenêtres de l'Avent, S. Ryser
 - g) du responsable du camping, S. Ryser
 - h) du caissier, R. Schneider
 - i) des vérificateurs de comptes
- 4. Adoption des rapports ci-dessus – décharge au comité**
- 5. Budget 2019**
- 6. Fusion par absorption de l'ASLB**
- 7. Démission, admission**
 - a) Election du comité ad interim
 - b) Election des vérificateurs de comptes
- 8. Camping**
- 9. Divers**

Présents :

Diggelmann Jean-Pierre, Moulin Jeanine, Renevey Raymond, Nicolet Francis, Nicolet Gisèle, Soam Yannick, Craghero Cédric, Gyax Edith, Gsteiger Antoine, Strüt Jean-Jacques, Jaquet Nicole, Aebi Carla, Aebi Raymond, Kuffer Christian, Böhm Jean-Daniel.

Excusés :

Jacqueline Prétôt, Christian Schaffers, Progin Hélène, Buschini Jean-Michel, Moulin Daniel, Böhm Marie-Jo, Buschini L.

Début de la séance à 19h45

1. Appel

Deux listes sont mises à disposition pour signature des membres présents et pour les membres excusés.

Aucune modification de l'ordre du jour n'étant demandée, ce dernier est adopté tel quel.

2. Approbation du P.V. de l'assemblée de 2018

Le PV 2018 est accepté à l'unanimité.

3. Rapports d'activités 2018

3a) du coordinateur Roland Schneider :

Voir le rapport en annexe.

Roland Schneider est devenu coordinateur suite aux diverses démissions lors de la dernière Assemblée Générale.

3b) de la responsable de la Boud'Night Music

Voir le rapport en annexe lu par Stéphanie Simonet.

3c) du responsable de la chasse aux oeufs

Voir le rapport en annexe lu par Lionel Vuillemier

3d) de la responsable de fête des séniors

Voir le rapport en annexe lu par Jeanine Moulin

3e) de la responsable de la St-Nicolas

Voir le rapport en annexe lu par Nathalie Combe

3f) du responsable des fenêtres de l'Avent

Voir le rapport en annexe lu par Serge Ryser

3g) du responsable du camping

Voir le rapport en annexe lu par Serge Ryser

3h) du caissier

Voir le rapport en annexe lu par Roland Schneider

3i) des vérificateurs de comptes

Voir le rapport en annexe

4. Adoption des rapports et décharge au comité

Les rapports ont été adoptés.

5. Budget 2020 :

Sylvie a rajouté sur la ligne d'aide ponctuelle que nous allouons des aides financières auprès du LAB et du Théâtre du Passage-

6. Fusion par absorption

Depuis de nombreuses années, on avait un but commun avec l'ASLB mais il était difficile de trouver des dates pour se voir et en parler.

A ce jour, on a discuté de tous les points et on a mis en place des modifications dans les statuts.

On a vu la commune pour leur faire part des différents critères qu'ils devaient accepter.

A ce jour, la balle est dans le camps de l'ASLB pour finaliser cette fusion.

L'ASLB a soumis un projet de fusion avec des modifications auprès de la commune.

Cela peut prendre 1 à 2 mois. La prochaine étape est de pouvoir faire une rencontre avec la SDB, l'ASLB et la commune pour finir de mettre en place cette fusion.

7. Démissions, admissions

a) Après la fusion, il y aura de nouveau une élection du comité.

A ce jour, il s'agit d'un comité 'ad interim' :

- Présidente : Sylvie Aubert
- Secrétaire : Nathalie Combe
- Caissier : Roland Schneider
- Responsables des manifestations (Lionel Vuillemier, Cyrille Gernez, Stéphanie Simonet, Jeanine Moulin, Serge Ryser, Nathalie Combe)

L'élection de ce comité 'ad interim' est acceptée à l'unanimité.

b) Il nous faut un vérificateur remplaçant pour la suite.
Mr Steit est élu

8. Camping

Il y a eu quelques dégâts dû au mauvais temps.
Le compte 'entretien' a bien servi et l'élagage a été fait.

D'autre part, l'ancienne convention du camping a été annulée et une nouvelle devrait être mise en place.

Le camping devrait être 'légalisé' et du coup la commune devrait s'occuper de la gérance. Une convention est prête mais on doit voir avec la SDB. Il y a un problème de sécurité sur le camping qui n'est pas totalement aux normes. C'est pour cela que la commune serait prête à signer cette nouvelle convention qui serait d'année en année. Si la commune devient la gérante principale, des travaux seront alors effectués.

A ce jour, aucun membre du comité n'est au fait de cette situation.

Il y a une partie du camping qui appartient à la famille Bovey et cette partie serait allouée à la commune et tout le camping serait par le fait sous la gérance de la commune.

Il faut arranger un rendez-vous avec la commune, le responsable du camping Serge Ryser et Sylvie Aubert la présidente de la SDB.

Il faut se rappeler que le camping est géré depuis 1960 par la SDB.
La commune ne veut pas priver la SDB des revenus que cela lui rapporte.

Roland demande à ce que la convention soit adressée à la SDB afin de pouvoir l'étudier.

9. Divers

Certaines sociétés n'ont pas été convoquées à l'AG :
El Ticino ; Gym ; et le Rossignol des Gorges-

On va devoir reprendre la liste des sociétés locales et corriger cette erreur et transmettre un courrier aux personnes de cette liste.

Dans Arcinfo, Boudry ne faisait pas partie de la liste des communes organisant la course aux œufs. Il faudra corriger cela pour la prochaine fois et regarder avec Laurent Buschini.

L'assemblée Générale s'est terminée à 20h42.

Nathalie Combe, secrétaire ad interim

BOUDRY.
c'est
chez moi...